

# AFFICHAGE DES PRIX

## ORPI CONCARNIMMO

Barème applicable à partir du 01/01/2020

Taux TVA applicable : 20%

### RÉMUNÉRATION

Lorsque l'opération aura été effectivement conclue, la rémunération du mandataire deviendra immédiatement exigible. Elle sera d'un montant irréductible fixé conformément au barème ci-après.

### VENTE (honoraires charge acquéreur)

Prix de vente	Honoraires TTC
0€ à 50 000€	5000€ Mandat Simple    6000€ Mandat Réussite
Au-delà de 50 000€	4,0% (tranches cumulables)

### LOCATION (honoraires identiques à la charge du bailleur et du locataire)

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail :

- < 50 m<sup>2</sup> : 8€ TTC par mètre carré de surface habitable
- Entre 50 m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup> : 7€ TTC par mètre carré de surface habitable
- > 100 m<sup>2</sup> : 6€ TTC par mètre carré de surface habitable

- Etat des lieux d'entrée (bien dont la surface est inférieure ou égale à 100m<sup>2</sup> habitable) : 3€ TTC par mètre carré de surface habitable

- Etat des lieux d'entrée (bien dont la surface est supérieure ou égale à 100m<sup>2</sup> habitable) : 2€ TTC par mètre carré de surface habitable

ORPI CONCARNIMMO, 1 Route de Kerguères à Concarneau (29900) Tél : 02.98.75 01 01 Mail : concarnimmo@orpi.com

CONCARNIMMO au capital de 10000 €, RCS Quimper 821 899 317 00019, Titulaire de la carte professionnelle CPI 29032016000011924 délivrée par la CCI de Quimper. Garantie par ALLIANZ sise 1 cours Michelet 92076 Paris La Défense, pour un montant de 110000 €, titulaire du compte spécial n° 05032190354 ouvert auprès du Crédit Maritime.

N° TVA Intracommunautaire FR 6182 1899 317